

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE

SECTION MAROC

PRESENTATION:

La Section "MAROC" est avant tout un PROJET de POLE(S) DE COMPETENCES en PEDAGOGIE UNIVFRSITAIRE qui lui donnera un **label académique** ET un PROJET d'ACTION(S) PEDAGOGIQUE(S) visant une amélioration continue de **l'efficience** de notre enseignement universitaire.

L'objectif donc de cette AGC est de lancer le débat en vue de concevoir et de réaliser ces deux PROJETS.

Comme thème pour cette AGC, on propose le suivant

« QUELLE REFORME PEDAGOGIQUE POUR L'UNIVERSITE MAROCAINE ? »

L'après-midi, on posera le même débat à l'échelle **internationale**, à travers les **expérimentations** internationales; Une sorte de bibliographie autour de la question .

Quant à l'organisation de la section , il coule de source qu'elle ne peut être que **fonctionnelle** pour atteindre les OBJECTIFS des deux PROJETS: Projet de Pôle de Compétences et Projet d'Action Pédagogique. Le principe de base quia gouverné cette plate-forme est le RESPECT de l'autonomie de l'Université, des Equipes et des Réseaux Nationaux.

I DEFINITION

La Section "MAROC" est constituée de l'ensemble des membres de l'A.I.P.U. domiciliés au Maroc.

II MISSIONS

- S'ériger en Pôle(s) de Compétences en Pédagogie Universitaire.
- Assurer une communication interne efficace et jouer le rôle d'interface de communication avec l'extérieur et en particulier l'A.I.P.U.
- Aider les Groupes et les Réseaux existants à valoriser leur travail tout en respectant leur autonomie.
- Stimuler et encourager les Actions Pédagogiques à Grand Impact (A.P.G.I.) en adoptant le critère du nombre des membres impliqués dans de telles actions.
- Animer des débats et des réflexions pédagogiques qui visent l'amélioration de l'efficacité de l'Enseignement Universitaire.
- Elargir l'adhésion à l'A.I.P.U.
- Représenter l'A.I.P.U. au Maroc et représenter le Maroc dans les instances de l'A.I.P.U.
- Payer la cotisation annuelle à l'A.I.P.U. et chercher les moyens financiers pour assurer ces missions.

III OBJECTIFS

- Valoriser la composante "enseignement" dans la carrière de l'enseignant - chercheur.
- Valoriser l'expérience pédagogique des Enseignants Universitaires en tant que Praticiens de l'Enseignement Supérieur tout en visant une Professionnalisation du Métier d'Enseignant Universitaire.
- Valoriser la recherche pédagogique empirique (Recherche - Action) et encourager les innovations pédagogiques.
- Encourager les collaborations entre Spécialistes des Sciences de l'Education et Praticiens de l'Enseignement Universitaire.
- Encourager les recherches académiques qui permettent de mieux connaître l'Etudiant Marocain.
- Encourager les recherches académiques qui permettent de théoriser les Actions Pédagogiques menées .
- Encourager les recherches théoriques en Sciences de l'Education portant sur les domaines d'intérêt de la Pédagogie Universitaire.

IV STRUCTURES

- Les structures de base sont les **Sections Universitaires** et les **Réseaux Nationaux**.
- Une Section Universitaire ou un Réseau National est représenté au Bureau National si le nombre de ses membres (de l' AIPU) est supérieur ou égal à 20.
- Une section universitaire est constituée des membres affiliés à une université.
- Les membres appartenant à un Etablissement de l'Enseignement supérieur non Universitaire s'affilient à la section de l'université où se trouve leur établissement.
- Chaque section universitaire désigne son Bureau: Bureau de la Section Universitaire.
- Le Bureau de la Section Universitaire désigne son DF:LGUE au Bureau National.
- Tout Réseau National comprenant plus de 20 membres (de l'A.I.P.U.) est représenté au Bureau National par son coordinateur National.
- Le Bureau National désigne le DELEGUE de la Section Nationale (Section " MAROC").

V MISE EN PLACE ET RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES

- A cette Assemblée Générale Constitutive (AGC) de la Section "MAROC", on constituera les Comités d'Organisation des Assemblées Générales Constitutives des différentes Sections Universitaires.
- Chaque Comité d'Organisation choisira un sous-thème pour l'AGC et un mode de désignation du Bureau de la Section Universitaire correspondante.
- Le Bureau National et le Délégué de la section "MAROC" doivent être désignés avant le prochain congrès de l'A.I.P.U. : début Avril 2001.
- Les Assemblées générales de la Section "MAROC" se tiendront annuellement avant le congrès de l'A.I.P.U.
- Les Assemblées Générales des Sections Universitaires se tiendront annuellement avant l'Assemblée Générale de la Section "MAROC".
- Les Délégués des Sections Universitaires seront désignés avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Section "MAROC".